

JOURNAL OFFICIEL

La présente édition
ne contient pas
les publications
contenant des données
personnelles protégées.
Dès lors, seule
la version officielle
sur papier fait foi.

JAA CH - 2900 Porrentruy - Poste CH SA – 43^e année – N° 7 – Jeudi 25 février 2021

Impressum – Le « Journal officiel de la République et Canton du Jura » paraît chaque semaine, le jeudi. Terme de la remise des publications: le lundi à 12h. Ce délai peut être avancé si la date de parution est jour férié. Abonnement: 70 francs par an. Vente au numéro: Fr. 1.80. Rédacteur: Chancellerie d'Etat de la République et Canton du Jura, Rue de l'Hôpital 2, 2800 Delémont. Editeur: Centre d'impression Le Pays SA, Allée des Soupirs 2, Case postale 1116, 2900 Porrentruy, tél. 032 465 89 39, fax 032 466 51 04.

Compte de chèques postaux 15-336644-4. Tarif des insertions: Fr. 1.55 le mm, sur deux colonnes à la page (une colonne: 85 mm de large). Une publication ne peut être retirée que par une personne compétente; si la composition est terminée, elle est facturée. Les ordres de retrait ne peuvent être donnés que jusqu'au mardi, à 8h30. **Adresse postale pour l'envoi des publications:** Journal officiel de la République et Canton du Jura, Case postale 1350, 2900 Porrentruy 1. **Courriel:** journalofficiel@lepays.ch

Publications des autorités cantonales

République et Canton du Jura

Extrait du procès-verbal de la séance du Gouvernement du 9 février 2021

Par arrêté, le Gouvernement a nommé membres du Conseil d'administration de l'Établissement cantonal d'assurance immobilière et de prévention (ECA JURA) pour la période 2021-2025:

- M^{me} Rosalie Beuret Siess, ministre des finances, des ressources humaines et des communes;
- M^{me} Anne Roy;
- M. Jean-François Kohler;
- M. Claude Schlüchter;
- M. Cédric Dubied.

La présidence du Conseil d'administration est confiée à M^{me} Rosalie Beuret Siess.

Le secrétariat du Conseil d'administration est assuré par la direction de l'ECA Jura.

Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

Certifié conforme.

La chancellerie d'Etat: Gladys Winkler Docourt.

République et Canton du Jura

Entrée en vigueur

Par arrêté, le Gouvernement a fixé l'entrée en vigueur au 1^{er} mars 2021

- de la modification du 9 décembre 2020 de la loi sur le personnel de l'Etat.

Delémont, le 16 février 2021.

Certifié conforme.

La chancellerie d'Etat: Gladys Winkler Docourt.

journalofficiel@lepays.ch

République et Canton du Jura

Entrée en vigueur

Par arrêté, le Gouvernement a fixé l'entrée en vigueur au 1^{er} mars 2021

- de la loi du 9 décembre 2020 sur les déchets et les sites pollués, à l'exception de l'article 19 de la loi qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022.

Delémont, le 16 février 2021.

Certifié conforme.

La chancellerie d'Etat: Gladys Winkler Docourt.

Publications des autorités communales et bourgeoises

Bourrignon

Assemblée bourgeoise
mardi 9 mars 2021, à 20h00, à la salle communale,
1^{er} étage, bâtiment de l'école

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Discuter et voter le budget 2021.
3. Divers.

Conseil bourgeois.

Courtételle

Assemblée communale extraordinaire
mardi 23 mars 2021, à 20h00, à la salle de spectacles

*Nous veillerons au respect des mesures sanitaires
COVID-19*

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée.
2. Voter un crédit de Fr. 104372.05 TTC pour les travaux de relevé de la mensuration officielle.
Financement: par un prélèvement sur le fonds des mensurations cadastrales.
3. Discuter et décider l'achat de 70 tenues feu complètes par le SIS 6/12 et voter le crédit de Fr. 130000.– TTC.
Financement: par le SIS, sous déduction des subventions
4. Information relative à un crédit d'investissement imprévu et urgent de Fr. 38000.– TTC pour la réfection partielle de l'étanchéité du toit du hangar des pompes.
Financement: par les recettes courantes
5. Approuver le nouveau règlement concernant la gestion des eaux de surfaces (RGES).
6. Divers et informations.

Le procès-verbal de l'assemblée mentionné au point 1 peut être consulté au Secrétariat communal ou sur le site internet www.courtetelle.ch. Les remarques et questions éventuelles sont à adresser par écrit au Conseil communal jusqu'au **lundi 22 mars 2021**.

Le règlement RGES figurant sous chiffre 5 ci-dessus est déposé publiquement 20 jours avant et 20 jours après l'assemblée communale du 23 mars 2021, soit du 3 mars 2021 au 12 avril 2021, au Secrétariat communal, où il peut être consulté. Les éventuelles oppositions seront adressées par écrit et dûment motivées, durant le dépôt public, au Secrétariat communal.

Courtételle, le 22 février 2021.

Conseil communal.

Publications des autorités administratives ecclésiastiques

Paroisse réformée de Porrentruy

Assemblée ordinaire
de la **Paroisse réformée évangélique du district**
de Porrentruy, vendredi 12 mars 2021, à 20h15,
au Centre paroissial

Ordre du jour:

1. Méditation.
2. Procès-verbal de la dernière assemblée.

3. Discuter et voter le budget 2021 ainsi que le taux d'impôt.
4. Présenter le projet de rénovation de la cure, Rue du Temple 11 et voter le crédit.
5. Informations sur la modification du règlement d'organisation et d'administration de la paroisse.
6. Vie paroissiale.
7. Divers.

Les dispositions sanitaires seront respectées selon les indications cantonales ou de l'OFSP.

Secrétariat de la Paroisse réformée.

Avis de construction

La Baroche / Fregiécourt

Requérants: Mégane et Gilles Borruat, représentés par Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon. Auteur du projet: Villatype SA, Le Champat 2, 2744 Belprahon.

Projet: Construction d'une maison familiale avec poêle, panneaux solaires en toiture, couvert entrée, PAC ext., pergola + mur soutènement et escalier ext., sur la parcelle N° 667, surface 793 m², sise au lieu-dit Le Montillat. Zone d'affectation: Habitation H2 (HA). Plan spécial: Le Montillat.

Dimensions principales: Longueur 12m00, largeur 8m50, hauteur 6m00, hauteur totale 7m80; pergola (14 m²): longueur 3m50, largeur 4m00, hauteur 4m22, hauteur totale 4m22.

Genre de construction: Matériaux: brique ciment, isolation, brique TC, Alba®/pergola: ossature bois; façades: crépi ciment teinte beige; toiture: tuiles béton teinte rouge nuancé/pergola: étanchéité, gravier.

Dérogation requise: Article 14 al. 2 PS Le Montillat (remblai).

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 29 mars 2021 au secrétariat communal de La Baroche où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

La Baroche, le 19 février 2021.

Conseil communal.

Beurnevésin

Requérants: Claude André, Chemin du Bois-Défendu 45, 2935 Beurnevésin. Auteur du projet: Bâticoncept Architecture Sàrl, Grand-Rue 14, 2900 Porrentruy.

Projet: Réfection façades et corniches, anciennes fenêtres, portes et volets du bâtiment N° 45, remplacement chaudière à bûches par bois déchiqueté avec nouvelle cheminée, pose d'une nouvelle ferblanterie et de panneaux

Dernier délai pour la remise des publications:

jusqu'au lundi 12 heures

solaires sur pans ouest et est, sur la parcelle N° 43, surface 528 m², sise à la Route de Réchésy. Zone d'affectation: Centre CA.

Dimensions principales: Existantes.

Genre de construction: Matériaux: existant inchangé; façades: peinture teinte idem existante; toiture: existant inchangé.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 29 mars 2021 au secrétariat communal de Beurnevésin où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Beurnevésin, le 18 février 2021.

Conseil communal.

Bonfol

Requérante: Swisscom (Suisse) SA, Route des Arsenaux 41, 1701 Fribourg. Auteur du projet: Axians Schweiz AG, Pulverstrasse 8, 3063 Ittigen.

Projet: Modification d'une installation de communication mobile existante, sur la parcelle N° 1348, surface 214 142 m², sise au lieu-dit Les Fondrains/Sous le Bois Médecin. Zone d'affectation: Agricole.

Dimensions principales: Existantes.

Genre de construction: Mât: existant.

Dérogation requise: Articles 24 ss LAT.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 22 mars 2021 au secrétariat communal de Bonfol où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Bonfol, le 18 février 2021.

Conseil communal.

Les Breuleux

Requérante: Swiss Seam SA, Grand-Rue 6, 2345 Les Breuleux. Auteur du projet: Jacques Geiser, Rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.

Projet: Transformation du bâtiment N° 6 et aménagement de 5 logements supplémentaires, ouverture de 2 fenêtres au sud, percement de velux, démolition de cheminées, aménagement d'une terrasse sur annexe ouest existante, démolition terrasse café et aménagement de cases de stationnement, sur la parcelle N° 45, surface 551 m², sise au lieu-dit Grand-Rue. Zone d'affectation: Centre CAB.

Dimensions principales: Existantes.

Genre de construction: Matériaux, façades et toiture: existant inchangé.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 29 mars 2021 au secrétariat communal des Breuleux où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles

conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Les Breuleux, le 19 février 2021.

Conseil communal.

Clos du Doubs / Montenol

Requérant: Pascal Paupe, Route Cantonale 17, 2884 Montenol. Auteur du projet: Kurt Kaempfer, architecte, Sandweg 65, 4123 Allschwil.

Projet: Démolition des deux silos existants et de l'annexe sud (poulailler) + transformation de l'écurie existante (bât. N° 17) et agrandissement avec SRPA et fosse à sable en façade N-O du bâtiment N° 17B, sur la parcelle N° 3, surface 49991 m², sise au lieu-dit Le Plain. Zones d'affectation: Centre CA et agricole ZA.

Dimensions principales: Existantes; agrandissement: longueur 9m68, largeur 9m00, hauteur 4m10, hauteur totale 4m80; SRPA et fosse sud: longueur 9m48, largeur 3m55, hauteur 1m30, hauteur totale 1m30; SRPA N-O: longueur 10m65, largeur 2m66, hauteur 1m00, hauteur totale 1m00; carré de sable: longueur 15m00, largeur 10m00, hauteur 1m50, hauteur totale 1m50.

Genre de construction: Matériaux: B.A. et ossature bois; façades: B.A. apparent teinte grise, bardage bois teinte naturelle; toiture: fibrociment ondulé teinte RAL 8004.

Dérogation requise: Art. 46 al. 3 RCC (couverture).

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 29 mars 2021 au secrétariat communal de Clos du Doubs où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Clos du Doubs, le 25 février 2021.

Conseil communal.

Courroux

Requérante: Gisèle Möri-Uebelhart, Greussweg 8, 2572 Mörigen. Auteur du projet: Georges Chételat SA, Rue de l'Industrie 3, 2822 Courroux.

Projet: Démolition du bâtiment N° 6, y compris annexe, suite au sinistre incendie de juillet 2020 + réensemencement, sur la parcelle N° 2868, surface 2144 m², sise à la Ruelle du Vieux-Lavoir. Zone d'affectation: Centre CA.

Dimensions principales: Existantes.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 29 mars 2021 au secrétariat communal de Courroux où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément

à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Courroux, le 25 février 2021.

Conseil communal.

Courtételle

Requérante: MYA Immobilier Sàrl, Rue de la Tuilerie 8, 2852 Courtételle. Auteur du projet: Nigro Architecture, Route de Porrentruy 80, 2800 Delémont.

Projet: Construction de 2 bâtiments multifonctionnels avec surfaces modulables destinées à la location et du coworking + terrasses, appartement de fonction, panneaux solaires en toiture, PAC et monoblocs, sur la parcelle N° 2232, surface 4000 m², sise au lieu-dit Le Bévan. Zone d'affectation: Activités AAa, sous-secteur I.

Dimensions bâtiment nord: Longueur 52m80, largeur 48m10, hauteur 8m53, hauteur totale 8m53; bâtiment sud: longueur 16m40, largeur 12m80, hauteur 5m55, hauteur totale 5m55.

Genre de construction: Matériaux: B.A., isolation, coupe-vent; façades: tôle alu, teinte anthracite; toiture: étanchéité bicouche, gravier, teinte grise.

Dérogations requises: Article 58 OCAT (distance entre bâtiments), article 5 al. 2 PS Le Bévan (logement fonction), article 11 al. 1 lit. d PS Le Bévan (longueur).

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 29 mars 2021 au secrétariat communal de Courtételle où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Courtételle, le 22 février 2021.

Conseil communal.

Courtételle

Requérant: V. Steulet SA, Route de la Communance 17, 2800 Delémont. Auteur du projet: Pepi Natale SA, Rue du Jura 1, 2800 Delémont.

Projet: **Modification en cours de procédure de la demande de permis de construire publiée au JO N° 43 du 20.11.2019**, soit: aménagement d'un box pour concassage dans la halle de recyclage pour matériaux inertes + modification du revêtement des places de stationnement (dimensions, implantation et revêtements de façades du bâtiment projeté sont inchangés par rapport au projet initial), sur la parcelle N° 2231, surface 26970 m², sise au lieu-dit Le Bévan. Zone d'affectation: Activités AAa. Plan spécial: Le Bévan, sous-secteur II.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 29 mars 2021 au secrétariat communal de Courtételle où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges,

faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Courtételle, le 22 février 2021.

Conseil communal.

Develier

Requérante: Héritage Renovations Sàrl, Rue des Diamants 11, 2504 Bienne. Auteur du projet: Bleyaert et Minger SA, Grand Rue 21, 2900 Porrentruy.

Projet: Transformation et changement partiel d'affectation du bâtiment N° 5: aménagement de huit logements, transformations et isolation int., nouvelles dalles et façades, terrasses (rez) et balcons, velux, panneaux solaires, PAC ext., loggias + démolition du bâtiment N° 9, sur la parcelle N° 3482, surface 2449 m², sise au lieu-dit La Louvière. Zone d'affectation: Agricole ZA.

Dimensions principales: Existantes; balcons sud: longueur 22m56, largeur 1m70, hauteur 3m93, hauteur totale 3m93; balcons est: longueur 4m50, largeur 1m50, hauteur 7m30, hauteur totale 7m30.

Genre de construction: Matériaux: briques monolithiques et moellons; façades: bardage bois teinte brune et crépi teinte blanc cassé; toiture: tuiles teinte brune.

Dérogation requise: Article 24 LAT.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 29 mars 2021 au secrétariat communal de Develier où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Develier, le 22 février 2021.

Conseil communal.

Haute-Sorne / Glovelier

Requérants: Monsieur et Madame Carozza Emiliano et Elodie, Rue de la Pran 26d, 2855 Glovelier. Auteur du projet: Ribeaud Paysages Sàrl, Rue du Puits 4, 2932 Cœuve.

Projet: Modification de la demande de permis de construire N° 076-2020 par le déplacement du cabanon et l'ajout d'une palissade végétale d'une hauteur de 1m80, sur la parcelle N° 1435, surface 1220 m², sise à la Rue de la Pran, bâtiment N° 26D. Zone d'affectation: Zone d'habitation HA.

Dimensions: Inchangées; cabanon: longueur 6m00, largeur 4m00, hauteur 2m30.

Dérogation requise: Article 2.5.1 du règlement communal sur les constructions de Glovelier.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 29 mars 2021 inclusivement au secrétariat communal de Haute-Sorne où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à cette date inclusivement.

Vos publications peuvent être envoyées
par courriel à l'adresse:

journalofficiel@lepays.ch

Les prétentions à compensation des charges qui n'ont pas été annoncées à l'autorité communale pendant le délai d'opposition sont périmées (art. 33 de la loi sur les constructions et l'aménagement du territoire et art. 48 du décret du permis de construire).

Bassecourt, le 22 février 2021.

Conseil communal.

Haute-Sorne / Soulce

Requérant: SEOD, Claude Gorrara, Rue du Clédar 6, 2800 Delémont. Auteur du projet: CSC Arc jurassien, Colin Douady, Cottendart 1, 2013 Colombier.

Description de l'ouvrage: Deux 2 conteneurs semi-enterrés de type Molok. Cadastre: Soulce, parcelles N^{os} 84 et 83, sises au lieu-dit Aux Echenals, 2864 Soulce. Affectation de la zone: En zone à bâtir, Zone centre, CA.

Dérogation requise: A la route communale.

Dimensions: Hauteur totale 1m20.

Dépôt public de la demande avec plans jusqu'au 29 mars 2021 au secrétariat de la commune de Haute-Sorne, Rue de la Fenatte 14, 2854 Bassecourt, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Bassecourt, le 22 février 2021.

Conseil communal.

Porrentruy

Requérants: Elena et David Cuenat, Rue d'Argile 3, 2900 Porrentruy. Auteur du projet: Planibat sàrl, Juanito Iglesias, Coinat d'Essertiau 10, 2942 Alle.

Description de l'ouvrage: Construction d'une villa familiale avec terrasse couverte, piscine et garage privé. Cadastre: Porrentruy, parcelle N° 3717, sise au Chemin de Mavaloz, 2900 Porrentruy. Affectation de la zone: En zone à bâtir, HAe 2. Plan spécial: Oiselier II.

Dimensions: Longueur 25m60, largeur 16m30, hauteur 8m36, hauteur totale 8m36.

Genre de construction: Matériaux: crépi teinte blanc cassé, béton visible, façade acier teinte noire; toiture: toiture plate recouverte de graviers.

Dépôt public de la demande avec plans jusqu'au 29 mars 2021 au Service UEI, Rue Achille-Merguin 2, où les oppositions, les réserves de droit ainsi que les éventuelles conclusions et prétentions à la compensation des charges, faites par écrit et motivées, seront envoyées jusqu'à l'échéance de la publication inclusivement.

Celui qui entend faire valoir une prétention à compensation des charges doit le communiquer conformément à l'article 33 de la Loi sur les constructions et l'aménagement du territoire (LCAT) (art. 48 du décret concernant le permis de construire).

Porrentruy, le 22 février 2021.

Service UEI.

Mises au concours

JURA  **CH** RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



Le Service du développement territorial du Canton du Jura, pour la Section de l'aménagement du territoire, met au concours le poste de

Collaborateur-trice scientifique à 40-50 %

Mission: Vous souhaitez relever le défi d'une utilisation mesurée et judicieuse du sol, conforme au développement durable, et participer activement à la conception et à la mise en œuvre de politiques publiques et de projets dans le domaine du développement territorial? En exerçant la fonction de collaborateur-trice scientifique au Service du développement territorial, vous examinerez et approuverez des plans d'aménagement du territoire communaux et assurerez le suivi de ces procédures. Vous participerez à la planification cantonale et vous effectuerez des recherches et des analyses afin de définir comment appréhender des thématiques et des projets de construction comportant des enjeux inédits ou complexes en aménagement du territoire. Vous serez appelé à participer à la rédaction de directives et de prises de position notamment dans le cadre d'oppositions et de recours. Vous pourrez être appelé à collaborer aux procédures d'examen de demandes de permis de construire.

Profil: Vous êtes titulaire d'un master en géographie, urbanisme, architecture, ingénierie, sciences de l'environnement ou d'une formation et expérience jugées équivalentes. Vous bénéficiez d'une expérience professionnelle de deux à quatre ans minimum dans le domaine de l'aménagement du territoire, des autorisations de construire ou de l'environnement. A l'aise dans l'analyse d'enjeux complexes et dans l'identification de solutions appropriées, vous avez le sens des responsabilités. Vous faites preuve d'entregent et disposez d'un certain talent dans la communication et la négociation. Vos capacités rédactionnelles se caractérisent notamment par un excellent esprit de synthèse et vous êtes à l'aise dans l'utilisation des outils informatiques.

Fonction de référence et classe de traitement: Collaborateur-trice scientifique IIa / Classe 18.

Entrée en fonction: De suite ou à convenir.

Lieu de travail: Delémont.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de M. Daniel Rieder, chef du Service du développement territorial, tél. 032 420 53 10.

Intéressé-e? Téléchargez notre formulaire de CV sur notre site Internet www.jura.ch/emplois et transmettez-le nous avec votre lettre de motivation et les documents usuels. Vous pouvez également obtenir ce formulaire auprès de notre Service (032 420 58 80 ou postulation@jura.ch). Par souci de qualité et d'équité, nous avons rendu obligatoire le CV standardisé pour toutes nos offres.

Les candidat-e-s mentionneront leurs éventuelles activités accessoires dans la rubrique correspondante du formulaire de CV.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention «Pos-

tulation Collaborateur-trice scientifique SDT », **jusqu'au 19 mars 2021.**

www.jura.ch/emplois

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



Le Service du développement territorial pour la Section de l'aménagement du territoire, met au concours le poste de

Collaborateur-trice scientifique à 40-50 %

Mission: Vous souhaitez jouer un rôle central dans la mise en place d'une tâche publique récente? La nouvelle loi fédérale sur l'aménagement du territoire charge les cantons de taxer la plus-value foncière réalisée par les propriétaires lors de mesures d'aménagement du territoire. Afin d'accomplir cette tâche, le Service jurassien du développement territorial cherche un-e collaborateur-trice scientifique responsable des procédures de taxation. Vous identifiez les biens-fonds concernés, mandatez et examinez des expertises, consultez les acteurs, rédigez les décisions de taxation, traitez les oppositions et prenez position sur les recours. Vous percevez la taxe et gérez le fonds de compensation 5 LAT. Vous instituez et coordonnez un système de veille et de monitoring afin de procéder aux décisions de taxation et aux perceptions des montants dans les délais légaux. Vous suivez l'évolution des connaissances, des pratiques et de la jurisprudence en la matière au niveau national. Vous formulez, en cas de besoin, des propositions d'optimisation des bases légales et des pratiques.

Profil: Vous êtes titulaire d'un master en droit, architecture, géographie, urbanisme ou ingénierie ou d'une formation et expérience jugées équivalentes. Vous bénéficiez d'une expérience professionnelle de deux à quatre ans minimum. Vous êtes apte à travailler de manière autonome dans l'exercice d'une tâche très spécifique et possédez un grand sens des responsabilités. Vous faites preuve de rigueur et d'efficacité. Vos compétences rédactionnelles se distinguent notamment par un excellent esprit de synthèse et se conjuguent avec de grandes capacités d'analyse. Votre entregent et votre sens de la communication contribuent à la qualité des relations que vous entretenez avec vos interlocuteur-trice-s.

Fonction de référence et classe de traitement: Collaborateur-trice scientifique IIa / Classe 18.

Entrée en fonction: De suite ou à convenir.

Lieu de travail: Delémont.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de M. Daniel Rieder, chef du Service du développement territorial, tél. 032 420 53 10.

Intéressé-e? Téléchargez notre formulaire de CV sur notre site Internet www.jura.ch/emplois et transmettez-le nous avec votre lettre de motivation et les documents usuels. Vous pouvez également obtenir ce formulaire auprès de notre Service (032 420 58 80 ou postulation@jura.ch). Par souci de qualité et d'équité, nous avons rendu obligatoire le CV standardisé pour toutes nos offres.

Les candidat-e-s mentionneront leurs éventuelles activités accessoires dans la rubrique correspondante du formulaire de CV.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, Rue du

24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention « Postulation Collaborateur-trice scientifique responsable de la taxation de la plus-value foncière / SDT », **jusqu'au 19 mars 2021.**

www.jura.ch/emplois

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



Suite à la démission du titulaire, le Service des contributions, pour le Bureau des personnes morales et des autres impôts, met au concours les postes d'

Expert-e-s fiscaux-ales

(1x100% ou partage de poste possible)

Mission: Déterminer la taxation des personnes morales, procéder à des expertises comptables et à différentes études et analyses. L'activité de contrôle s'étend également à des contrôles de personnes physiques, du certificat de salaire ou d'autres procédures liées à la taxation.

Profil: Brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité, Bachelor en sciences économiques, économiste HES ou formation jugée équivalente. Expérience professionnelle de 2 à 4 ans minimum. Expérience pratique en fiduciaire et connaissances fiscales souhaitées. La fonction exigera l'obtention des cours CSI I et CSI II A et II B.

Fonction de référence et classe de traitement: Expert-e fiscal-e II / Classe 16.

Entrée en fonction: Dès que possible.

Lieu de travail: Les Breuleux.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de M. Emilian Gigandet, chef du Bureau des personnes morales et des autres impôts, tél. 032 420 44 00, ou de M. Pascal Stucky, chef du Service des contributions, tél. 032 420 55 30.

Intéressé-e? Téléchargez notre formulaire de CV sur notre site Internet www.jura.ch/emplois et transmettez-le nous avec votre lettre de motivation et les documents usuels. Vous pouvez également obtenir ce formulaire auprès de notre Service (032 420 58 80 ou postulation@jura.ch). Par souci de qualité et d'équité, nous avons rendu obligatoire le CV standardisé pour toutes nos offres.

Les candidat-e-s mentionneront leurs éventuelles activités accessoires dans la rubrique correspondante du formulaire de CV.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention « Postulation Expert-e-s fiscaux-ales », **jusqu'au 10 mars 2021.**

www.jura.ch/emplois

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



Le Service de la population, pour le Bureau des passeports et des légalisations, met au concours un poste de

Collaborateur-trice administratif-ve à 50 %

Mission: Au sein d'une petite équipe, la fonction implique principalement le traitement de la saisie des données biométriques des permis d'établissement et de séjour pour européens ainsi que le traitement des autorisations de séjour biométriques pour les pays tiers.

Profil: CFC d'employé-e de commerce ou formation et expérience jugées équivalentes. Parfaite maîtrise des outils informatiques. Des connaissances de langues étrangères constituent un atout. Polyvalence, flexibilité, capacités d'adaptation et sens du contact.

Fonction de référence et classe de traitement: Collaborateur-trice administratif-ve IIb / Classe 7.

Entrée en fonction: A convenir.

Lieu de travail: Delémont.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de M. Yann Voillat, responsable du Bureau des passeports et des légalisations, tél. 032 420 50 02.

Intéressé-e? Téléchargez notre formulaire de CV sur notre site Internet www.jura.ch/emplois et transmettez-le nous avec votre lettre de motivation et les documents usuels. Vous pouvez également obtenir ce formulaire auprès de notre Service (032 420 58 80 ou postulation@jura.ch). Par souci de qualité et d'équité, nous avons rendu obligatoire le CV standardisé pour toutes nos offres.

Les candidat-e-s mentionneront leurs éventuelles activités accessoires dans la rubrique correspondante du formulaire de CV.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention « Postulation Collaborateur-trice administratif-ve SPOP », jusqu'au 19 mars 2021.

www.jura.ch/emplois

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



En prévision du départ du titulaire, le Service des infrastructures par la Section des bâtiments et des domaines, met au concours le poste d'

Agent-e d'exploitation bâtiments à 80-100 %

Mission: Effectuer de manière autonome des travaux de nettoyage intérieurs et extérieurs de bâtiments. Garantir la propreté des locaux et des alentours. Contrôler la bonne marche des appareils techniques et surveiller l'approvisionnement. Effectuer des petits travaux annexes selon les besoins: réparations, déménagements, etc.

Profil: CFC d'agent-e d'exploitation ou domaine lié au bâtiment (chauffage-sanitaire) ou formation et expérience jugées équivalentes. Bonne condition physique, capacités à travailler dans des conditions ambiantes difficiles, à travailler en équipe ou seul-e, sens de l'organisation.

Fonction de référence et classe de traitement: Agent-e d'exploitation bâtiments II / Classe 5.

Entrée en fonction: A convenir.

Lieu de travail: Porrentruy, Division technique.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de M. Nicolas Charmillot, agent d'exploitation responsable du site, tél. 079 746 65 31, ou auprès de M^{me} Christine Dobler, responsable secteur exploitation, tél. 032 420 53 87.

Intéressé-e? Téléchargez notre formulaire de CV sur notre site Internet www.jura.ch/emplois et transmettez-le nous avec votre lettre de motivation et les documents usuels. Vous pouvez également obtenir ce formulaire auprès de notre Service (032 420 58 80 ou postulation@jura.ch). Par souci de qualité et d'équité, nous avons rendu obligatoire le CV standardisé pour toutes nos offres.

Les candidat-e-s mentionneront leurs éventuelles activités accessoires dans la rubrique correspondante du formulaire de CV.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention « Postulation Agent-e d'exploitation bâtiments », jusqu'au 19 mars 2021.

www.jura.ch/emplois

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



Suite au départ de la titulaire, le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) met au concours le poste d'

Inspecteur-trice cantonal-e des denrées alimentaires à 80 %

Mission: L'inspecteur ou l'inspectrice des denrées alimentaires assurent la protection du consommateur en veillant au respect des règles d'hygiène et de salubrité liées aux activités de préparation, de transformation, de conservation, de manipulation et de vente des aliments. Ils contrôlent la qualité des produits alimentaires et les processus dans les entreprises et dans les lieux de débits publics: établissements d'alimentation, hôpitaux, restaurants, distributeurs automatiques, marchés, etc. Par l'observation et l'analyse, ils déterminent si les produits sont propres à la consommation et si les lieux de fabrication ou de distribution remplissent les conditions d'hygiène.

Profil: Bachelor en chimie, biochimie, sciences alimentaires ou sciences naturelles, délivré par une université suisse, une école polytechnique fédérale ou une haute école spécialisée (HES) ou formation professionnelle supérieure combinée à plusieurs années d'expérience dans une entreprise spécialisée dans la fabrication de denrées alimentaires ou dans l'analyse de denrées alimentaires ou dans le contrôle qualité ou chargée de l'exécution de la législation sur les denrées alimentaires, ou formation et expérience jugées équivalentes. Être titulaire du diplôme en contrôle des denrées alimentaires ou s'engager à suivre la formation. Expérience professionnelle de 2 à 4 ans minimum. Permis de conduire. Sens de l'organisation et des priorités. Bonne expression orale, bonne capacité de négociation, de communication et d'écoute. Sens du service public. Aptitude à travailler dans le terrain et de manière indépendante.

Fonction de référence et classe de traitement: Contrôleur-euse officiel-le II / Classe 15.

Entrée en fonction: Dès que possible.

Lieu de travail: Delémont.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès du D^r Flavien Beuchat, vétérinaire cantonal et chef de service, tél. 032 420 52 80.

Intéressé-e? Téléchargez notre formulaire de CV sur notre site Internet www.jura.ch/emplois et transmettez-le nous avec votre lettre de motivation et les documents usuels. Vous pouvez également obtenir ce formulaire auprès de notre Service (032 420 58 80 ou postulation@jura.ch). Par souci de qualité et d'équité, nous avons rendu obligatoire le CV standardisé pour toutes nos offres.

Les candidat-e-s mentionneront leurs éventuelles activités accessoires dans la rubrique correspondante du formulaire de CV.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention « Postulation Inspecteur-trice cantonal-e des denrées alimentaires », **jusqu'au 19 mars 2021.**

www.jura.ch/emplois

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



En prévision du départ à la retraite du titulaire, le Service des infrastructures, pour sa Section de l'entretien des routes met au concours le poste d'

Agent-e d'exploitation voirie à 80-100 %

Mission: Sous la responsabilité d'un chef d'équipe, veiller à l'entretien et la disponibilité du réseau routier cantonal ainsi qu'à la sécurité des usagers en toute saison et ceci 24h/24. Assumer, en équipe ou selon les cas individuellement, l'entretien des routes cantonales et de ses abords; balayage, vidange des dépotoirs, curage des canalisations, déblaiement de la neige et salage, remise en état des parapets de ponts, des barrières et des clôtures, nettoyage des chaussées et de leurs abords, fauchage des talus mécaniquement et manuellement, élagage des buissons et des arbres, pose et entretien de la signalisation, pose et remplacement des glissières de sécurité, etc. Etre prêt à intervenir par tous les temps et toute l'année à des travaux d'entretien urgents. Prendre les premières mesures pour assurer la sécurité du trafic. Faire partie des équipes de piquet et d'intervention durant toute l'année et plus particulièrement assurer un service hivernal 24h/24.

Profil: CFC d'agent-e d'exploitation, d'un métier de la construction ou formation et expérience jugées équivalentes. Avoir de bonnes connaissances des travaux d'entretien et être titulaire obligatoirement d'un permis de conduire catégorie CE. Etre disponible, posséder des capacités avérées pour exécuter les multiples tâches de voirie et avoir de bonnes aptitudes à travailler en équipe. Etre domicilié-e à moins de 30 minutes d'un des dépôts régionaux des Franches-Montagnes ou disposé-e à déménager dans le périmètre requis.

Fonction de référence et classe de traitement: Agent-e d'exploitation voirie II / Classe 8.

Entrée en fonction: 1^{er} juin 2021 ou à convenir.

Lieu de travail: Les Breuleux et Saignelégier.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de M. Serge Willemin, inspecteur des routes et responsable de la Section de l'entretien des routes, tél. 032 420 60 10.

Intéressé-e? Téléchargez notre formulaire de CV sur notre site Internet www.jura.ch/emplois et transmettez-le nous avec votre lettre de motivation et les documents usuels. Vous pouvez également obtenir ce formulaire auprès de notre Service (032 420 58 80 ou postulation@jura.ch). Par souci de qualité et d'équité, nous avons rendu obligatoire le CV standardisé pour toutes nos offres.

Les candidat-e-s mentionneront leurs éventuelles activités accessoires dans la rubrique correspondante du formulaire de CV.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, Rue du

24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention « Postulation Agent-e d'exploitation voirie », **jusqu'au 19 mars 2021.**

www.jura.ch/emplois

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



En raison du transfert du titulaire, la Police cantonale met au concours le poste de

Sous-officier-ère I de gendarmerie à la Section III à 80-100 %

Ce poste sera vraisemblablement pourvu à l'interne.

Mission: Veiller au respect des institutions démocratiques, en particulier en assurant l'exécution et l'observation des lois. Prévenir et réprimer les atteintes à la sécurité et à l'ordre publics. Prendre les mesures d'urgence qui s'imposent et prêter assistance en cas de dangers graves, d'accidents ou de catastrophes. Assurer la protection des personnes et des biens. Mener des actions de prévention, d'information, d'éducation et de répression. Empêcher, dans la mesure du possible, la commission de tout acte punissable. Assurer le premier échelon de contrôle, de conduite et de coordination. Rédiger des ordres et organiser des engagements selon les mandats attribués. Pouvoir remplacer un-e sous-officier-ère II selon son niveau de compétences.

Profil: Etre titulaire du brevet fédéral de policier-ère et du permis de conduire. Etre titulaire du CCI ou s'engager à le suivre. Maîtriser l'environnement informatique de la Police cantonale. Accorder de l'importance au service public. Avoir un esprit créatif, d'analyse et de synthèse. Faire preuve d'initiative et de dynamisme. Aptitude à la communication orale et sens du travail en équipe. Compétences en gestion opérationnelle et organisationnelle.

Fonction de référence et classe de traitement: Sous-officier-ère I de gendarmerie / Classe 14.

Entrée en fonction: A convenir.

Lieu de travail: Sur l'ensemble du Canton.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès du Capitaine Eric Froidevaux, chef de la gendarmerie, tél. 032 420 65 65.

Intéressé-e? Téléchargez notre formulaire de CV sur notre site Internet www.jura.ch/emplois et transmettez-le nous avec votre lettre de motivation et les documents usuels. Vous pouvez également obtenir ce formulaire auprès de notre Service (032 420 58 80 ou postulation@jura.ch). Par souci de qualité et d'équité, nous avons rendu obligatoire le CV standardisé pour toutes nos offres.

Les candidat-e-s mentionneront leurs éventuelles activités accessoires dans la rubrique correspondante du formulaire de CV.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention « Postulation Sous-officier-ère I de gendarmerie à la Section III », **jusqu'au 12 mars 2021.**

www.jura.ch/emplois

Dernier délai pour la remise des publications:

jusqu'au lundi 12 heures



Suite à l'engagement du titulaire à une autre fonction, la Police cantonale met au concours le poste de

Sous-officier-ère supérieur-e de gendarmerie, responsable police de proximité, section II

Le poste sera vraisemblablement pourvu à l'interne.

Mission: Veiller au respect des institutions démocratiques, en particulier en assurant l'exécution et l'observation des lois. Prévenir et réprimer les atteintes à la sécurité et à l'ordre publics. Prendre les mesures d'urgence qui s'imposent et prêter assistance en cas de dangers graves, d'accidents ou de catastrophes. Assurer la protection des personnes et des biens. Mener des actions de prévention, d'information, d'éducation et de répression. Empêcher, dans la mesure du possible, la commission de tout acte punissable. Assurer le troisième échelon de contrôle, de conduite et de coordination. Pouvoir remplacer un-e officier-ère I, selon son domaine de compétences. Etre responsable du domaine de compétences « police de proximité ». Effectuer les permanences d'officier-ère de police judiciaire accrédité-e (OS).

Profil: Etre titulaire du brevet fédéral de policier-ère, des cours de conduite I et II (CCI et CCII), de l'examen professionnel supérieur (EPS) ou s'engager à suivre les formations en question. Posséder le permis de conduire. Maîtriser l'environnement informatique de la Police cantonale. Avoir un esprit créatif, d'analyse et de synthèse. Faire preuve d'initiative et de dynamisme. Aptitude à la communication orale et sens du travail en équipe. Compétences en gestion opérationnelle et organisationnelle. Accepter les services de piquet.

Fonction de référence et classe de traitement: Sous-officier-ère supérieur-e de gendarmerie / Classe 17.

Entrée en fonction: A convenir.

Lieu de travail: Delémont.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès du chef de la gendarmerie, Capitaine Eric Froidevaux, tél. 032 420 65 65.

Intéressé-e? Téléchargez notre formulaire de CV sur notre site Internet www.jura.ch/emplois et transmettez-le nous avec votre lettre de motivation et les documents usuels. Vous pouvez également obtenir ce formulaire auprès de notre Service (032 420 58 80 ou postulation@jura.ch). Par souci de qualité et d'équité, nous avons rendu obligatoire le CV standardisé pour toutes nos offres.

Les candidat-e-s mentionneront leurs éventuelles activités accessoires dans la rubrique correspondante du formulaire de CV.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention « Postulation Sous-officier-ère supérieur-e de gendarmerie PX », **jusqu'au 12 mars 2021.**

www.jura.ch/emplois



En raison du transfert du titulaire, la Police cantonale met au concours un poste de

Sous-officier-ère I de gendarmerie à la Section II à 80-100 %

Ce poste sera vraisemblablement pourvu à l'interne.

Mission: Veiller au respect des institutions démocratiques, en particulier en assurant l'exécution et l'observation des lois. Prévenir et réprimer les atteintes à la sécurité et à l'ordre publics. Prendre les mesures d'urgence qui s'imposent et prêter assistance en cas de dangers graves, d'accidents ou de catastrophes. Assurer la protection des personnes et des biens. Mener des actions de prévention, d'information, d'éducation et de répression. Empêcher, dans la mesure du possible, la commission de tout acte punissable. Assurer le premier échelon de contrôle, de conduite et de coordination. Rédiger des ordres et organiser des engagements selon les mandats attribués. Pouvoir remplacer un-e sous-officier-ère II selon son niveau de compétences.

Profil: Etre titulaire du brevet fédéral de policier-ère et du permis de conduire. Etre titulaire du CCI ou s'engager à le suivre. Maîtriser l'environnement informatique de la Police cantonale. Accorder de l'importance au service public. Avoir un esprit créatif, d'analyse et de synthèse. Faire preuve d'initiative et de dynamisme. Aptitude à la communication orale et sens du travail en équipe. Compétences en gestion opérationnelle et organisationnelle.

Fonction de référence et classe de traitement: Sous-officier-ère I de gendarmerie / Classe 14.

Entrée en fonction: A convenir.

Lieu de travail: Sur l'ensemble du Canton.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès du Capitaine Eric Froidevaux, chef de la gendarmerie, tél. 032 420 65 65.

Intéressé-e? Téléchargez notre formulaire de CV sur notre site Internet www.jura.ch/emplois et transmettez-le nous avec votre lettre de motivation et les documents usuels. Vous pouvez également obtenir ce formulaire auprès de notre Service (032 420 58 80 ou postulation@jura.ch). Par souci de qualité et d'équité, nous avons rendu obligatoire le CV standardisé pour toutes nos offres.

Les candidat-e-s mentionneront leurs éventuelles activités accessoires dans la rubrique correspondante du formulaire de CV.

Les candidatures, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au Service des ressources humaines de la République et Canton du Jura, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention « Postulation Sous-officier-ère I de gendarmerie à la Section II », **jusqu'au 12 mars 2021.**

www.jura.ch/emplois

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Le Centre Médico-Psychologique pour Adultes (CMPA) du Jura est une structure de psychiatrie offrant des prestations ambulatoires, en hôpital de jour et en milieu résidentiel. Le CMPA collabore avec des établissements de soins et divers partenaires socio-sanitaires et présente une dynamique de projets communs avec les partenaires du réseau de santé mentale et somatique, les structures pour la personne âgée et les institutions sociales, aussi bien intra qu'extra cantonales.

Afin de renforcer sa structure de soins, le CMPA recherche un-e

Infirmier(ère) en psychiatrie (CDI)

Taux d'activité 80%

Entrée en fonction: Dès le 1^{er} mai 2021 ou selon entente

Secteur d'activité: Service de psychiatrie générale ambulatoire

Mission: Prise en soins ambulatoire des patients en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire du CMPA. Les prestations relèvent de la psychiatrie communautaire, et comprennent notamment l'évaluation clinique, le traitement, le travail d'intégration sociale; elles sont principalement effectuées au domicile du patient ou dans le milieu social. Travail de réseau avec les institutions partenaires (UAP, SSR, Services de soins à domicile, etc.)

En prise de poste: Remplacement de 6 mois sur le site de l'Hôpital de jour psychiatrique pour adulte de Delémont. Prise en soins multidisciplinaire, d'adulte souffrant de troubles psychiatriques nécessitant un traitement soutenu.

Ce que nous attendons de vous:

- Diplôme d'infirmier(ère) complété par un CAS en santé mentale ou parcours jugé équivalent.
- Expérience dans la prise en charge de situations psychiatriques complexes.
- Sensibilité pour le travail en équipe et la connaissance du réseau santé.
- Capacité à travailler de manière autonome.
- Permis de conduire.

Nous nous réjouissons faire votre connaissance !

Adressez votre candidature **d'ici au 15 mars 2021**, par voie électronique à l'adresse suivante: michel.renaud@jura.ch/par courrier: Centre médico-psychologique, Case postale 2028, 2800 Delémont (Jura).

Philippe Legorgeu, infirmier responsable secteur ambulatoire (032 420 51 69) et Lionel Berthold responsable HPJA, (032 420 97 50) répondent volontiers à vos questions.

Secrétariat CMPA: tél. +41 32 420 51 60/69; M. Michel Renaud, administrateur CMPA, tél. +41 32 420 51 29.

www.jura.ch/cmp



A la suite de la nomination du titulaire à un autre poste, le Service de la formation postobligatoire, pour la division technique, met au concours un poste d'

Enseignant-e de pratique au bureau technique

Mission: Assurer l'acquisition des connaissances pratiques dans le domaine concerné aux élèves de l'Ecole des métiers techniques (niveau d'enseignement CFC), ainsi que le développement des compétences sociales de ces derniers. Amener les apprenti-e-s à prendre leurs responsabilités pour leur développement personnel et

leur intégration dans la société. Préparer les élèves à l'entrée dans les écoles subséquentes ou dans le monde du travail. Participer aux projets et activités de la division.

Taux d'activité: 100%

Profil: Bachelor dans le domaine microtechnique ou mécanique, ou titre jugé équivalent. Formation pédagogique (peut être acquise en cours d'emploi). Expérience professionnelle de 2-4 ans minimum. Facilité dans les contacts, notamment avec les jeunes.

Fonction de référence et classe de traitement: Enseignant-e postobligatoire II / Classe 17.

Entrée en fonction: 1^{er} août 2021 (début des cours: 16 août 2021).

Lieu de travail: Porrentruy.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès du directeur de la division technique, M. Jean Ammann (032 420 35 50).

Les candidatures doivent être accompagnées des documents usuels (CV, copies des titres, etc.) ainsi que d'un extrait du casier judiciaire, d'un extrait de poursuites et d'un certificat de bonne vie et mœurs (délivré par la commune de domicile).

Elles doivent être adressées au Service de la formation postobligatoire, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, avec la mention « Postulation Enseignant-e bureau technique », **jusqu'au 17 mars 2021.**

www.jura.ch/sfp

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Le Service de l'enseignement met au concours, pour les écoles primaires du Canton du Jura, des postes d'

enseignant-e primaire

Mission: Assurer l'acquisition des connaissances générales et spécifiques des élèves ainsi que le développement de leurs compétences sociales. Organiser et animer des activités favorisant les apprentissages et contribuant à l'autonomie, à la prévention des risques et à la sensibilisation à des problèmes de société. Soutenir les élèves dans leurs choix d'orientation scolaire ou professionnelle. Participer à l'élaboration de démarches pédagogiques y compris interdisciplinaire. Entretenir les contacts avec les parents. Participer aux projets et activités de l'établissement.

Profil: Bachelor HEP ou titre jugé équivalent.

Fonction de référence et classe de traitement: Enseignant-e primaire / Classe 13 / taux rétribution de 95% pour les degrés 1-2P.

Entrée en fonction: 1^{er} août 2021.

Documents requis: Les candidatures doivent être accompagnées des documents usuels (CV, copies des titres, etc.) et d'un extrait du casier judiciaire (ordinaire), d'un extrait de poursuites et d'un certificat de bonne vie et mœurs (délivré par la commune de domicile).

ECOLE PRIMAIRE DE LA HAUTE-SORNE

Type de contrat: Contrats de durée indéterminée / les titulaires sont candidat-e-s d'office.

Taux d'activité: 28 leçons hebdomadaires en 1P-2P (site de Bassecourt); 28 leçons hebdomadaires en 1P-2P (site de Courfayve).

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école primaire de Haute-Sorne, M^{me} Antoinette Kottelat 032 426 74 72.

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à la Direction du cercle scolaire primaire de Haute-Sorne, M^{me} Antoinette Kottelat, Rue du Collège 11, 2854 Bassecourt, **jusqu'au 10 mars 2021.**

ECOLE PRIMAIRE DES BOIS

Type de contrat: Contrat de durée déterminé de deux ans / le-la titulaire est candidat-e d'office.

Taux d'activité: 18 leçons hebdomadaires en 1P-2P.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école primaire des Bois, M^{me} Aurore Guélat au 079 320 23 20.

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à la Présidente de la Commission d'école, M^{me} Gaëlle Scheidegger, Les Saucés 1, 2336 Les Bois, **jusqu'au 10 mars 2021.**

ECOLE PRIMAIRE DES BOIS

Type de contrat: Contrat de durée déterminé d'une année

Taux d'activité: La répartition des leçons se fera en tenant compte des souhaits des candidat-e-s; la polyvalence constituant un avantage; 18-21 leçons hebdomadaires en 1P-7P.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école primaire des Bois, M^{me} Aurore Guélat au 079 320 23 20.

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à la Présidente de la Commission d'école, M^{me} Gaëlle Scheidegger, Les Saucés 1, 2336 Les Bois, **jusqu'au 10 mars 2021.**

ECOLE PRIMAIRE DE LA VENDLINE

Type de contrat: Contrats de durée indéterminé.

Taux d'activité: 28 leçons hebdomadaires en 7P-8P; 14 leçons hebdomadaires en 5P-8P.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école primaire de la Vendline, M. Bernard Gassner au 032 474 51 69 ou au 032 474 43 19.

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à la présidente commission d'école, M^{me} Catia Balmer, En Chaussin 3, 2943 Vendlincourt, **jusqu'au 10 mars 2021.**

ECOLE PRIMAIRE DE LA VENDLINE

Type de contrat: Contrat de durée déterminé d'une année.

Taux d'activité: 14 leçons hebdomadaires en 1P-4P.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école primaire de la Vendline, M. Bernard Gassner au 032 474 51 69 ou au 032 474 43 19

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à la présidente de la commission d'école, M^{me} Catia Balmer, En Chaussin 3, 2943 Vendlincourt, **jusqu'au 10 mars 2021.**

ECOLE PRIMAIRE DE BASSE-ALLAINE

Type de contrat: Contrats de durée indéterminée / les titulaires sont candidat-e-s d'office.

Taux d'activité: 24 leçons hebdomadaires en 7P-8P; 14-17 leçons hebdomadaires en 1P-2P et 7P-8P; 13 leçons hebdomadaires en 3P-4P; 3 leçons hebdomadaires en 5P-6P.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école primaire de Basse-Allaine, M^{me} Hildegard Lièvre au 032 466 39 58

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », au président de la Commission d'école,

Monsieur Alexis Choffat, Les Champs devant la Ville 146, 2922 Courchavon, **jusqu'au 10 mars 2021.**

CERCLE SCOLAIRE PRIMAIRE DU CLOS DU DOUBS

Type de contrat: Contrat de durée déterminée de deux ans.

Taux d'activité: 14 à 16 leçons hebdomadaires en 1P-2P.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école primaire du Clos du Doubs, M^{me} Anne Piquerez au 032 461 30 09 ou par courrier électronique à l'adresse ep.closdudoubs@edu.jura.ch

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à la Direction de l'EP Clos du Doubs, Madame Anne Piquerez, Chemin des Saules 9, 2882 Saint-Ursanne, **jusqu'au 10 mars 2021.**

CERCLE SCOLAIRE PRIMAIRE DE LA RÉSELLE

Type de contrat: Contrat de durée déterminée d'une année.

Taux d'activité: 18 à 24 leçons hebdomadaires en 5P-6P.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école primaire de la Réselle, M^{me} Muriel Luthi au 032 422 03 72 ou par courrier électronique à l'adresse ep.lareselle@edu.jura.ch.

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à la présidente de la commission d'école, Madame Sandra Kübler, Route de France 31, 2805 Soyhières, **jusqu'au 10 mars 2021.**

CERCLE SCOLAIRE PRIMAIRE DE LA RÉSELLE

Type de contrat: Contrat de durée indéterminée / le-la titulaire est candidat-e d'office.

Taux d'activité: 18 leçons hebdomadaires en 1P-6P.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école primaire de la Réselle, M^{me} Muriel Luthi au 032 422 03 72 ou par courrier électronique à l'adresse ep.lareselle@edu.jura.ch.

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à la présidente de la commission d'école, Madame Sandra Kübler, Route de France 31, 2805 Soyhières, **jusqu'au 10 mars 2021.**

CERCLE SCOLAIRE PRIMAIRE DU NOIRMONT

Type de contrat: Contrat de durée indéterminée / les titulaires sont candidat-e-s d'office.

Taux d'activité: 22 leçons hebdomadaires en 3P-4P.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école primaire du Noirmont, M. Vincent Eyen au 032 957 66 00.

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à la direction de l'EP du Noirmont, M. Vincent Eyen, Rue des Collèges 2, 2340 Le Noirmont, **jusqu'au 10 mars 2021.**

CERCLE SCOLAIRE PRIMAIRE DU NOIRMONT

Type de contrat: Contrats de durée déterminé de 3 ans.

Taux d'activité: La répartition des leçons se fera en tenant compte des souhaits des candidat-e-s; la polyvalence constituant un avantage; 28 leçons hebdomadaires en 6P; 6 leçons hebdomadaires en 8P.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école primaire du Noirmont, M. Vincent Eyen au 032 957 66 00.

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à la direction de l'EP du Noirmont,

M. Vincent Eyen, Rue des Collèges 2, 2340 Le Noirmont, jusqu'au 10 mars 2021.

CERCLE SCOLAIRE PRIMAIRE DES BREULEUX

Type de contrat: Contrats de durée déterminé d'une année.

Taux d'activité: 23 à 27 leçons hebdomadaires en 1P-8P; 8 à 12 leçons hebdomadaires en 1P-8P.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école primaire des Breuleux, M^{me} Judith Donzé au 079 546 57 15

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention «Postulation», à la direction de l'EP Les Breuleux, M^{me} Judith Donzé, Chemin de la Pépinière 2, 2345 Les Breuleux, jusqu'au 10 mars 2021.

CERCLE SCOLAIRE PRIMAIRE DE VAL TERBI

Type de contrat: Contrats de durée indéterminée / les titulaires sont candidat-e-s d'office.

Taux d'activité: 7 à 9 leçons hebdomadaires en 5P-6P; 5 à 6 leçons hebdomadaires en 1P-2P.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école primaire de Val Terbi, M^{me} Céline Liechti au 032 435 63 65.

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention «Postulation», à la présidente de la Commission, M^{me} Maud Chételat-Peuto, Cras du Mottet 2, 2824 Vicques, jusqu'au 10 mars 2021.

CERCLE SCOLAIRE PRIMAIRE DE COURGENAY

Type de contrat: Contrat de durée déterminée de deux ans.

Taux d'activité: 15 à 20 leçons hebdomadaires en 3P-8P.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école primaire de Courgenay, M^{me} Carole Gigon au 032 471 17 49.

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention «Postulation», à la direction de l'EP Courgenay, M^{me} Carole Gigon, Place des Sports 4, 2950 Courgenay, jusqu'au 10 mars 2021.

CERCLE SCOLAIRE PRIMAIRE DE COURRENDLIN

Type de contrat: Contrat de durée indéterminé / le-la titulaire est candidat-e d'office.

Taux d'activité: 14 à 17 leçons hebdomadaires en 1P-8P.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école primaire de Courrendlin, M. Jacques Widmer au 032 435 57 07.

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention «Postulation», à la Direction de l'EP Courrendlin, M. Jacques Widmer, Rue du 23-Juin 44, 2830 Courrendlin, jusqu'au 10 mars 2021.

CERCLE SCOLAIRE PRIMAIRE DE DELÉMONT

Type de contrat: Contrats de durée déterminée d'une année.

Taux d'activité: 18 leçons hebdomadaires en 1P-4P; 21 leçons hebdomadaires en 5-8P.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école primaire de Delémont, M. Nicolas Gagnebin au 032 421 97 00.

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention «Postulation», à la direction de l'école primaire de Delémont, Monsieur Nicolas Gagnebin, Rue du Haut-Fourneau 36, CP 2125, 2800 Delémont, jusqu'au 10 mars 2021.

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Le Service de l'enseignement met au concours, pour des structures de soutien primaires, des postes d'

enseignant-e primaire spécialisé-e

(contrat de durée indéterminée)

Mission: Assurer de manière adaptée aux capacités de chaque élève l'acquisition des connaissances générales. Avec les parents, favoriser le développement psychomoteur, affectif, cognitif et social des élèves nécessitant une prise en charge spécifique. Organiser et animer des activités favorisant l'éveil, l'autonomie et l'apprentissage des élèves. Participer à l'élaboration de démarches pédagogiques. Participer aux projets et activités de l'établissement.

Taux d'activité: 1 poste de co-titulaire comprenant 12 leçons hebdomadaires au sein du cercle scolaire de Haute-Sorne; 1 poste d'intervenant-e comprenant 13 leçons hebdomadaires au sein du cercle scolaire de Delémont; 1 poste d'intervenant-e comprenant 23 leçons hebdomadaires au sein du cercle scolaire de Porrentruy.

Profil: MAES (Master en enseignement spécialisé) ou titre jugé équivalent.

Fonction de référence et classe de traitement:

Enseignant-e primaire spécialisé-e / Classe 16.

Entrée en fonction: 1^{er} août 2021.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de M^{me} Edith Mateille, responsable de la section pédagogie spécialisée (032 420 54 36).

Les candidatures doivent être accompagnées des documents usuels (CV, copies des titres, etc.) et d'un extrait du casier judiciaire (ordinaire), un extrait de poursuites et d'un certificat de bonne vie et mœurs (délivré par la commune de domicile).

Elles sont adressées, par écrit, en précisant le nombre exact de leçons et le cercle scolaire souhaités, avec la mention «Postulation structure de soutien EP», au Service de l'enseignement, section pédagogie spécialisée, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, jusqu'au 10 mars 2021.

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Le Service de l'enseignement met au concours, pour des leçons aux enfants sourds et malentendants, des postes d'

enseignant-e primaire spécialisé-e

(contrat de durée indéterminée)

Mission: Assurer de manière adaptée aux capacités de chaque élève l'acquisition des connaissances générales. Avec les parents, favoriser le développement psychomoteur, affectif, cognitif et social des élèves nécessitant une prise en charge spécifique. Organiser et animer des activités favorisant l'éveil, l'autonomie et l'apprentissage des élèves. Participer à l'élaboration de démarches pédagogiques. Participer aux projets et activités de l'établissement.

Taux d'activité: 2 postes comprenant 26 leçons hebdomadaires au total.

Profil: MAES (Master en enseignement spécialisé) ou titre jugé équivalent.

Fonction de référence et classe de traitement:

Enseignant-e primaire spécialisé-e / Classe 16.

Entrée en fonction: 1^{er} août 2021.

Remarque: Les leçons sont réparties sur l'ensemble du territoire jurassien.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de M^{me} Edith Mateille, responsable de la section pédagogie spécialisée (032 420 54 36).

Les candidatures doivent être accompagnées des documents usuels (CV, copies des titres, etc.) et d'un extrait du casier judiciaire (ordinaire), un extrait de poursuites et d'un certificat de bonne vie et mœurs (délivré par la commune de domicile).

Elles sont adressées, par écrit, en précisant le nombre exact de leçons et le cercle scolaire souhaités, avec la mention «Postulation soutien ambulatoire EP», au Service de l'enseignement, section pédagogie spécialisée, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, **jusqu'au 10 mars 2021**.

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Le Service de l'enseignement met au concours, pour des leçons de soutien ambulatoire primaire, des postes d'

enseignant-e primaire spécialisé-e

(contrat de durée indéterminée)

Mission: Assurer de manière adaptée aux capacités de chaque élève l'acquisition des connaissances générales. Avec les parents, favoriser le développement psychomoteur, affectif, cognitif et social des élèves nécessitant une prise en charge spécifique. Organiser et animer des activités favorisant l'éveil, l'autonomie et l'apprentissage des élèves. Participer à l'élaboration de démarches pédagogiques. Participer aux projets et activités de l'établissement.

Taux d'activité: 1 poste comprenant 6 leçons hebdomadaires au sein du cercle scolaire primaire de Cornol; 1 poste comprenant 10 leçons hebdomadaires au sein du cercle scolaire primaire de La Réselle; 1 poste comprenant 7 leçons hebdomadaires au sein du cercle scolaire primaire de Montchaibeux.

Profil: MAES (Master en enseignement spécialisé) ou titre jugé équivalent.

Fonction de référence et classe de traitement: Enseignant-e primaire spécialisé-e / Classe 16.

Entrée en fonction: 1^{er} août 2021.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de M^{me} Edith Mateille, responsable de la section pédagogie spécialisée (032 420 54 36).

Les candidatures doivent être accompagnées des documents usuels (CV, copies des titres, etc.) et d'un extrait du casier judiciaire (ordinaire), un extrait de poursuites et d'un certificat de bonne vie et mœurs (délivré par la commune de domicile).

Elles sont adressées, par écrit, en précisant le nombre exact de leçons et le cercle scolaire souhaités, avec la mention «Postulation soutien ambulatoire EP», au Service de l'enseignement, section pédagogie spécialisée, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, **jusqu'au 10 mars 2021**.

Dernier délai pour la remise des publications:

jusqu'au lundi 12 heures

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Le Service de l'enseignement met au concours, pour les Sessions d'enrichissement, des postes d'

enseignant-e primaire spécialisé-e

(contrat de durée indéterminée)

Mission: Assurer de manière adaptée aux capacités de chaque élève l'acquisition des connaissances générales. Avec les parents, favoriser le développement psychomoteur, affectif, cognitif et social des élèves nécessitant une prise en charge spécifique. Organiser et animer des activités favorisant l'éveil, l'autonomie et l'apprentissage des élèves. Participer à l'élaboration de démarches pédagogiques. Participer aux projets et activités de l'établissement.

Taux d'activité: 3 postes comprenant 4 leçons hebdomadaires chacun à Delémont; 1 poste comprenant 4 leçons hebdomadaires à Bassecourt.

Profil: MAES (Master en enseignement spécialisé) ou titre jugé équivalent.

Fonction de référence et classe de traitement: Enseignant-e primaire spécialisé-e / Classe 16.

Entrée en fonction: 1^{er} août 2021.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de M^{me} Edith Mateille, responsable de la section pédagogie spécialisée (032 420 54 36).

Les candidatures doivent être accompagnées des documents usuels (CV, copies des titres, etc.) et d'un extrait du casier judiciaire (ordinaire), un extrait de poursuites et d'un certificat de bonne vie et mœurs (délivré par la commune de domicile).

Elles sont adressées, par écrit, avec la mention «Postulation session d'enrichissement», au Service de l'enseignement, section pédagogie spécialisée, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, **jusqu'au 10 mars 2021**.

JURA CH RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Le Service de l'enseignement met au concours, pour les écoles secondaires du Canton du Jura, des postes d'

enseignant-e secondaire

Mission: Assurer l'acquisition des connaissances générales et spécifiques des élèves ainsi que le développement de leurs compétences sociales. Organiser et animer des activités favorisant les apprentissages et contribuant à l'autonomie, à la prévention des risques et à la sensibilisation à des problèmes de société. Soutenir les élèves dans leurs choix d'orientation scolaire ou professionnelle. Participer à l'élaboration de démarches pédagogiques y compris interdisciplinaire. Entretenir les contacts avec les parents. Participer aux projets et activités de l'établissement.

Profil: Bachelor universitaire et master HEP dans les disciplines concernées.

Fonction de référence et classe de traitement: Enseignant-e secondaire / Classe 17.

Entrée en fonction: 1^{er} août 2021.

Documents requis: Les candidatures doivent être accompagnées des documents usuels (CV, copies des titres, etc.) et d'un extrait du casier judiciaire (ordinaire), d'un extrait de poursuites et d'un certificat de bonne vie et mœurs (délivré par la commune de domicile).

ECOLE SECONDAIRE DE LA HAUTE-SORNE

Type de contrat: Contrats de durée indéterminée.

Taux d'activité: La nature des postes (plein temps ou temps partiel) et la répartition des leçons se feront en tenant compte du profil des candidat-e-s; la polyvalence constituant un avantage; 15 leçons hebdomadaires de mathématiques; 7 leçons hebdomadaires de sciences; 4 leçons hebdomadaires de laboratoire de sciences.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école secondaire de la Haute-Sorne, M. Frédéric Claude au 032 426 76 89

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à la direction de l'ES de la Haute-Sorne, M. Frédéric Claude, Rue Champterez 16, 2854 Bassecourt, **jusqu'au 10 mars 2021.**

ECOLE SECONDAIRE DE LA HAUTE-SORNE

Type de contrat: Contrat de durée indéterminée / le-la titulaire est candidat-e d'office.

Taux d'activité: 5 leçons hebdomadaires d'anglais; 2 leçons hebdomadaires d'EGS.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école secondaire de la Haute-Sorne, M. Frédéric Claude au 032 426 76 89.

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à la direction de l'ES de la Haute-Sorne, M. Frédéric Claude, Rue Champterez 16, 2854 Bassecourt, **jusqu'au 10 mars 2021.**

ECOLE SECONDAIRE DE LA HAUTE-SORNE

Type de contrat: Contrat de durée déterminée d'une année / le-la titulaire est candidat-e d'office.

Taux d'activité: 6 leçons hebdomadaires de français; 2 leçons hebdomadaires de géographie.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école secondaire de la Haute-Sorne, M. Frédéric Claude au 032 426 76 89

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à la direction de l'ES de la Haute-Sorne, M. Frédéric Claude, Rue Champterez 16, 2854 Bassecourt, **jusqu'au 10 mars 2021.**

ECOLE SECONDAIRE**DES FRANCHES-MONTAGNES / LES BREULEUX**

Type de contrat: Contrat de durée déterminée d'une année.

Taux d'activité: La nature des postes (plein temps ou temps partiel) et la répartition des leçons se feront en tenant compte du profil des candidat-e-s; la polyvalence constituant un avantage; 10-15 leçons hebdomadaires de mathématiques; 2 leçons de sciences.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école secondaire des Breuleux, M. Gilles Grandjean au 032 954 12 10.

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à la direction de l'ES des Breuleux, M. Gilles Grandjean, Pépinière 4, 2345 Les Breuleux, **jusqu'au 10 mars 2021.**

ECOLE SECONDAIRE**DES FRANCHES-MONTAGNES / LES BREULEUX**

Type de contrat: Contrats de durée indéterminée / les titulaires sont candidat-e-s d'office.

Taux d'activité: 12 leçons hebdomadaires de français; 8 leçons hebdomadaires d'anglais; 4 leçons hebdomadaires d'informatique; 4 leçons hebdomadaires de latin.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école secondaire des Breuleux, M. Gilles Grandjean au 032 954 12 10

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à la direction de l'ES des Breuleux, M. Gilles Grandjean, Pépinière 4, 2345 Les Breuleux, **jusqu'au 10 mars 2021.**

ECOLE SECONDAIRE**DES FRANCHES-MONTAGNES / LE NOIRMONT**

Type de contrat: Contrat de durée déterminée d'une année.

Taux d'activité: La nature des postes (plein temps ou temps partiel) et la répartition des leçons se feront en tenant compte du profil des candidat-e-s; la polyvalence constituant un avantage; 5 leçons hebdomadaires de mathématiques; 4 leçons hebdomadaires de sciences.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école secondaire du Noirmont, M. Vincent Eyen au 032 957 66 00

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à Ecole secondaire du Noirmont, Rue des Collèges 4, 2340 Le Noirmont, **jusqu'au 10 mars 2021.**

ECOLE SECONDAIRE**DES FRANCHES-MONTAGNES / LE NOIRMONT**

Type de contrat: Contrats de durée déterminée de deux ans.

Taux d'activité: La nature des postes (plein temps ou temps partiel) et la répartition des leçons se feront en tenant compte du profil des candidat-e-s; la polyvalence constituant un avantage; 6 leçons hebdomadaires de français; 3 leçons hebdomadaires d'allemand; 2 leçons hebdomadaires de géographie; 2 leçons hebdomadaires d'anglais.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école secondaire du Noirmont, M. Vincent Eyen au 032 957 66 00.

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à Ecole secondaire du Noirmont, Rue des Collèges 4, 2340 Le Noirmont, **jusqu'au 10 mars 2021.**

ECOLE SECONDAIRE DU VAL TERBI

Type de contrat: Contrats de durée déterminée d'une année.

Taux d'activité: La nature des postes (plein temps ou temps partiel) et la répartition des leçons se feront en tenant compte du profil des candidat-e-s; la polyvalence constituant un avantage; 10 leçons hebdomadaires d'histoire; 10 leçons hebdomadaires d'anglais; 6 leçons hebdomadaires de sciences; 3 leçons hebdomadaires d'éducation physique et sportive.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école secondaire de Val Terbi, M. Patrice Kamber au 032 435 65 92.

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à M. Laurent Steulet, président de la Commission d'école, Route de Rochefort 9, 2824 Vicques, **jusqu'au 10 mars 2021.**

ECOLE SECONDAIRE D'AJOIE ET CLOS DU DOUBS / COLLÈGE THURMANN

Type de contrat: Contrats de durée indéterminée / les titulaires sont candidat-e-s d'office.

Taux d'activité: 26 leçons hebdomadaires de sciences; 6 à 9 leçons hebdomadaires d'allemand; 6 leçons hebdomadaires d'anglais.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école secondaire de Thurmann, M. Patrick Bandelier au 032 465 93 30.

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à la direction l'ES d'Ajoie et Clos du Doubs, Collège Thurmann, M. Patrick Bandelier, Case postale 1696, 2900 Porrentruy 1, **jusqu'au 10 mars 2021.**

ECOLE SECONDAIRE D'AJOIE ET CLOS DU DOUBS / COLLÈGE STOCKMAR

Type de contrat: Contrats de durée déterminée d'une année.

Taux d'activité: La nature des postes (plein temps ou temps partiel) et la répartition des leçons se feront en tenant compte du profil des candidat-e-s; la polyvalence constituant un avantage; 22 à 25 leçons hebdomadaires de mathématiques; 17 à 21 leçons hebdomadaires d'allemand; 14 à 20 leçons hebdomadaires de français; 14 à 16 leçons hebdomadaires d'éducation physique et sportive; 8 à 12 leçons hebdomadaires d'anglais; 5 à 7 leçons hebdomadaires d'éducation musicale.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école secondaire de Stockmar, M. Jacques Schlienger au 032 465 10 50

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à la direction l'ES d'Ajoie et Clos du Doubs, Collège Stockmar, M. Jacques Schlienger, Rue Auguste-Cuenin 11, 2900 Porrentruy, **jusqu'au 10 mars 2021.**

ECOLE SECONDAIRE D'AJOIE ET CLOS DU DOUBS / COLLÈGE STOCKMAR

Type de contrat: Contrats de durée indéterminé / les titulaires sont candidat-e-s d'office.

Taux d'activité: 16 leçons hebdomadaires d'éducation visuelle; 10 leçons hebdomadaires de sciences expérimentales.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école secondaire de Stockmar, M. Jacques Schlienger au 032 465 10 50.

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à la direction l'ES d'Ajoie et Clos du Doubs, Collège Stockmar, M. Jacques Schlienger, Rue Auguste-Cuenin 11, 2900 Porrentruy, **jusqu'au 10 mars 2021.**

ECOLE SECONDAIRE DE DELÉMONT

Type de contrat: Contrats de durée indéterminé / les titulaires sont candidat-e-s d'office.

Taux d'activité: 12 leçons hebdomadaires de sciences; 7 leçons hebdomadaires de mathématiques; 4 leçons hebdomadaires d'informatique.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école secondaire de Delémont, M. Christophe Fromaigeat et/ou auprès de M. Daniel Milani au 032 421 00 70.

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à la direction de l'école secondaire de Delémont, M. Daniel Milani, Avenue de la Gare 7, 2800 Delémont, **jusqu'au 10 mars 2021.**

ECOLE SECONDAIRE DE COURRENDLIN

Type de contrat: Contrats de durée déterminé d'une année.

Taux d'activité: 12 leçons hebdomadaires d'allemand; 8 leçons hebdomadaires de latin; 6 leçons hebdomadaires d'anglais; 8 leçons hebdomadaires d'éducation physique et sportive.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école secondaire de Courrendlin, M. Jacques Widmer au 032 435 55 10.

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à la Direction de l'ES Courrendlin, M. Jacques Widmer, Chemin des Ecoliers 4, 2830 Courrendlin, **jusqu'au 10 mars 2021.**

ECOLE SECONDAIRE DE COURRENDLIN

Type de contrat: Contrat de durée indéterminé.

Taux d'activité: 14 leçons hebdomadaires de mathématiques; 4 leçons hebdomadaires de sciences; 4 leçons hebdomadaires de travaux de biologie; 4 leçons hebdomadaires de laboratoire de sciences.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école secondaire de Courrendlin, M. Jacques Widmer au 032 435 55 10.

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à la Direction de l'ES Courrendlin, M. Jacques Widmer, Chemin des Ecoliers 4, 2830 Courrendlin, **jusqu'au 10 mars 2021.**

JURA **CH** RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Le Service de l'enseignement met au concours, pour les écoles secondaires du Canton du Jura, des postes d'

enseignant-e d'économie familiale ou d'activités créatrices

Mission: Assurer l'acquisition des connaissances générales des enfants. Organiser et animer des activités favorisant les apprentissages des élèves. Participer à l'élaboration de démarches pédagogiques. Participer aux projets et activités de l'établissement.

Profil: DAS PIRACEF ou titre jugé équivalent.

Fonction de référence et classe de traitement: Enseignant-e AC/EF / Classe 14.

Entrée en fonction: 1^{er} août 2021.

Documents requis: Les candidatures doivent être accompagnées des documents usuels (CV, copies des titres, etc.) et d'un extrait du casier judiciaire (ordinaire), d'un extrait de poursuites et d'un certificat de bonne vie et mœurs (délivré par la commune de domicile).

ECOLE SECONDAIRE DU VAL TERBI (VICQUES)

Type de contrat: Contrat de durée déterminée d'une année / le-la titulaire est candidat-e d'office.

Taux d'activité: 14 leçons hebdomadaires d'activités créatrices manuelles et textiles.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école secondaire de Val Terbi, M. Patrice Kamber au 032 435 65 92.

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention « Postulation », à M. Laurent Steulet, président de la Commission d'école, Route de Rochefort 9, 2824 Vicques, **jusqu'au 10 mars 2021.**

ECOLE SECONDAIRE D'AJOIE ET CLOS DU DOUBS / COLLÈGE THURMANN

Type de contrat: Contrat de durée indéterminé / le-la titulaire est candidat-e d'office.

Taux d'activité: 4 leçons hebdomadaires d'activités créatrices manuelles et textiles.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école secondaire de Thurmann, M. Patrick Bandelier au 032 465 93 30

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention «Postulation», à la direction l'ES d'Ajoie et Clos du Doubs, Collège Thurmann, M. Patrick Bandelier, Case postale 1696, 2900 Porrentruy 1, **jusqu'au 10 mars 2021.**

ECOLE SECONDAIRE D'AJOIE ET CLOS DU DOUBS / COLLÈGE STOCKMAR

Type de contrat: Contrat de durée indéterminée / le-la titulaire est candidat-e d'office.

Taux d'activité: 18 leçons hebdomadaires d'éducation familiale.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école secondaire de Stockmar, M. Jacques Schlienger au 032 465 10 50.

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention «Postulation», à la direction l'ES d'Ajoie et Clos du Doubs, Collège Stockmar, M. Jacques Schlienger, rue Auguste-Cuenin 11, 2900 Porrentruy, **jusqu'au 10 mars 2021.**

ECOLE SECONDAIRE DE DELÉMONT

Type de contrat: Contrat de durée déterminée.

Taux d'activité: 12 leçons hebdomadaires d'éducation familiale.

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de la direction de l'école secondaire de Delémont, M. Christophe Fromaigeat et/ou auprès de M. Daniel Milani au 032 421 00 70.

Postulation: Elles sont adressées par écrit avec la mention «Postulation», à la direction de l'école secondaire de Delémont, M. Daniel Milani, Avenue de la Gare 7, 2800 Delémont, **jusqu'au 10 mars 2021.**

Renseignements: Peuvent être obtenus auprès de M^{me} Edith Mateille, responsable de la section pédagogie spécialisée (032 420 54 36).

Les candidatures doivent être accompagnées des documents usuels (CV, copies des titres, etc.) et d'un extrait du casier judiciaire (ordinaire), un extrait de poursuites et d'un certificat de bonne vie et mœurs (délivré par la commune de domicile).

Elles sont adressées, par écrit, en précisant le nombre exact de leçons et le cercle scolaire souhaités, avec la mention «Postulation structure de soutien ES», au Service de l'enseignement, section pédagogie spécialisée, Rue du 24-Septembre 2, 2800 Delémont, **jusqu'au 10 mars 2021.**

Haute Ecole Pédagogique – BEJUNE



La Haute Ecole Pédagogique BEJUNE (HEP-BEJUNE) forme les enseignant-e-s de trois cantons (Berne – partie francophone, Jura et Neuchâtel). Cette haute école déploie ses activités sur trois sites, situés à Bienne, Delémont et La Chaux-de-Fonds.

La HEP-BEJUNE met au concours le poste suivant:

Responsable de la pratique professionnelle de 60 à 70 %

auprès de la formation primaire sur le site de La Chaux-de-Fonds.

L'annonce détaillée figurant sur notre site internet www.hep-bejune.ch, rubrique « Qui sommes-nous? Offres d'emploi » vous fournira de plus amples informations sur le poste et nos conditions d'engagement.

Délai de postulation: **12 mars 2021**

JURA **CH** RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Le Service de l'enseignement met au concours, pour des structures de soutien secondaire, des postes d'

enseignant-e secondaire spécialisé-e

(contrat de durée indéterminée)

Mission: Assurer de manière adaptée aux capacités de chaque élève l'acquisition des connaissances générales. Avec les parents, favoriser le développement psychomoteur, affectif, cognitif et social des élèves nécessitant une prise en charge spécifique. Organiser et animer des activités favorisant l'éveil, l'autonomie et l'apprentissage des élèves. Participer à l'élaboration de démarches pédagogiques. Participer aux projets et activités de l'établissement.

Taux d'activité: Des postes d'intervenant-e-s comprenant 37 leçons hebdomadaires au total au sein du Collège de Delémont, à répartir selon les souhaits des candidat-e-s; un poste d'intervenant-e comprenant 7 leçons hebdomadaires au sein du cercle scolaire de Haute-Sorne; un poste d'intervenant-e comprenant 8 leçons hebdomadaires au total au sein du cercle scolaire de Saignelégier; un poste d'intervenant-e comprenant 13 leçons hebdomadaires au sein du cercle scolaire de Val Terbi.

Profil: Master HEP pour le secondaire I et MAES (Master en enseignement spécialisé) ou titre jugé équivalent.

Fonction de référence et classe de traitement: Enseignant-e secondaire spécialisé-e / Classe 19.

Entrée en fonction: 1^{er} août 2021.

Divers**Avis de mise à ban**

Les parcelles feuilletés N° 3026 et N° 3063 du ban de Develier sont mises à ban sous réserve des charges existantes; il est fait défense aux tiers non autorisés de pénétrer et/ou de parquer des véhicules et des objets de tous genres sur lesdites parcelles;

les contrevenants pourront être dénoncés et seront passibles d'une amende de CHF 2000.00 au plus.

Porrentruy, le 8 février 2021.

La Juge civile: Corinne Suter.

Syndicat intercommunal du district de Porrentruy (SIDP)

**Entrée en vigueur
du règlement du personnel**

Le règlement susmentionné, adopté par l'Assemblée des délégués du SIDP le 1^{er} juillet 2020, a été approuvé par le Délégué aux affaires communales le 10 décembre 2020.

Réuni en séance le 16 décembre 2020, le comité du Syndicat a décidé de fixer l'entrée en vigueur du règlement du personnel le 1^{er} janvier 2021.

Le règlement ainsi que la décision d'approbation peuvent être consultés auprès des Secrétariats communaux des communes membres du syndicat.

Au nom du comité du SIDP

Le président: Stéphane Babey.

La secrétaire: Fabienne Villard Mertz.
